

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK BULLETIN Juillet – Août 2016

Dans ce numéro

1. Sténographes judiciaires
2. Rétablissement de l'admissibilité des activités de revendications
3. Campagne de financement 2016-2017
4. Membres de la Coalition pour l'équité salariale honorées
5. Projet Prospérité économique des femmes dans le secteur des soins aux personnes
6. Paroles d'ici et d'ailleurs

1. Sténographes judiciaires

Le 7 juillet 2016, le gouvernement provincial [a annoncé](#) des redressements salariaux au titre de l'équité salariale aux 80 sténographes judiciaires du Nouveau-Brunswick. Ceci représente un investissement de 68 000 \$ par année pendant quatre ans. Odette Robichaud, représentante syndicale des sténographes, se réjouit de l'annonce et [rappelle](#) le besoin d'une loi proactive et d'un bureau d'équité salariale efficace.

2. Rétablissement de l'admissibilité des activités de revendications

Le 18 juillet 2016, le gouvernement du Canada [a annoncé](#) le rétablissement de l'admissibilité des activités de revendication dans le cadre des projets financés par Condition féminine Canada. Les modifications des critères de financement apportés par le précédent gouvernement ont porté un dur coup à la Coalition et aux autres groupes de femmes visant la défense des droits des femmes. Cette annonce est donc accueillie avec soulagement !

3. Campagne de financement 2016-2017

La Coalition lancera sa 7^e campagne de financement cet automne. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour siéger sur nos comités de sollicitation à travers la province. Veuillez donc communiquer avec nous si cela vous intéresse.

Nous soumettrons bientôt une proposition de projet à Condition féminine Canada pour appuyer nos activités de revendication, mais nous n'avons aucune assurance qu'elle sera acceptée et l'étude de notre demande peut prendre plus de six mois. De plus, nous devons maintenant assumer les frais de loyer qui nous étaient généreusement offerts jusqu'ici.

La campagne de financement assurera donc notre bon fonctionnement pour les mois à venir.

4. Membres de l'équité salariale honorés

La Coalition désire féliciter Madeleine Delaney-Leblanc pour avoir reçu, le 30 juin dernier, [l'Ordre du Canada](#) pour sa contribution à l'avancement de la justice sociale au Nouveau-Brunswick, notamment par son apport à la défense des droits de la femme.

La Coalition désire également féliciter Nancy Hartling pour avoir reçu, le 1^{er} août dernier, [l'Ordre du Nouveau-Brunswick](#) pour son rôle de leadership dans la promotion des possibilités et des droits économiques et sociaux des femmes dans sa collectivité et dans toute la province.

Toutes nos félicitations Madeleine et Nancy !

5. Projet Prospérité économique des femmes dans le secteur des soins aux personnes

Tel que souligné dans nos précédents bulletins, notre projet avance très bien. Nous avons terminé la première phase, soit l'analyse des besoins. Pour cette analyse, nous avons consulté plusieurs travailleuses du secteur. Ces travailleuses nous ont partagé leur fierté de prodiguer des soins essentiels à la population et leur désarroi face aux faibles salaires qu'elles gagnent, à un travail qui est très dur physiquement et moralement et à la nécessité d'avoir deux ou trois emplois pour subvenir à leurs besoins de base.

Il nous reste beaucoup de travail à faire pour améliorer leur prospérité économique, notre projet doit maintenant poursuivre sa deuxième phase soit le développement et l'implantation d'un plan stratégique.

6. Paroles d'ici et d'ailleurs

« Je travaille dans ce secteur depuis 25 ans et avec la récente augmentation de 1\$ l'heure, je gagne 11,25 \$ l'heure. Pour la responsabilité et l'effort du travail, je devrais gagner au moins 18\$ l'heure. » -une femme travaillant dans le domaine des soins aux personnes dans le secteur privé au Nouveau-Brunswick.